



## District de Loir-et-Cher de Football

Saison 2022/2023

### COMITE DE DIRECTION Procès-Verbal N° 6

<b>Réunion du :</b>	Lundi 05 juin 2023
<b>A :</b>	19 h
<b>Présidence :</b>	M. Laurent LEGENDRE
<b>Assistent :</b>	Mmes, Isabelle AUBREE, Valérie KERJEAN, Christelle LOUET MM. Jean-François CAUME, Steve CLERC, Dominique COURAULT, Tony CIZEAU, Jean-Michel DENONIN, Mickaël FAURE, Laurent GATAY, Daniel GIRAUD, Antonio LORENZO, Francis LYSAKOWSKI, Michel THEVOT,
<b>Assiste en visio :</b>	
<b>Excusé(s) :</b>	MM. Jean-Charles DELAGARDE, Dominique PATRON, Baptiste TOYER
<b>Invité(e) présent(e) :</b>	Mme Laurence DARGENTOLLE, M. Antoine EVRAS

Le Président Laurent LEGENDRE ouvre la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence.

Des remerciements sont adressés à tous les membres qui ont œuvré pour le bon déroulement des finales de Coupes des 03 et 04 juin à Montrichard et Chitenay/Cellettes.

#### 1. Adoption des procès-verbaux

Le Comité de Direction approuve sans aucune remarque à l'unanimité des membres présents le PV suivant :

- PV N° 5 du Comité de Direction du 27 mars 2023 publié le 04/04/2023

#### 2. Civilités

Le Comité de Direction, informé du décès tragique d'Antonin ELIE à l'âge de 26 ans, transmet ses sincères condoléances à sa famille et au club de Mer US.

Le Comité de Direction souhaite un prompt rétablissement à M. Dominique PATRON.

### 3. Communication du Président

- **La gouvernance FFF :**

L'Assemblée fédérale de la Fédération Française de Football aura lieu le samedi 10 juin à Paris où se dérouleront les élections de deux nouveaux membres au sein du Comité exécutif et l'élection d'un membre du Comité exécutif à la fonction de président de la FFF. Également à l'ordre du jour de cette assemblée : le budget prévisionnel pour la saison 2023-2024, la réforme de la gouvernance dans le cadre de la loi du 2 mars 2022, ou encore les centres de formation féminins.

- **La campagne ANS des clubs :**

10 clubs du Loir-et-Cher ont fait des demandes. Le montant des subventions allouées sera communiqué aux clubs concernés par les instances supérieures.

- **Demande de club :**

Le club de Cléry Saint André demande à intégrer le Championnat U18 D1 du Loir-et-Cher la saison prochaine car cette catégorie ne fait pas partie des compétitions du District du Loiret.

- Le responsable de la Commission des Compétitions et les membres présents sont favorables à cette demande. Après étude une réponse sera faite au club.

- **Démission :**

Mme Christelle LOUET a mis fin à ses fonctions de Présidente du club de Fougères/Ouchamps/Feings US.

M. Franck THENOT démissionne de la Commission Départementale de Discipline au 30/06/2023 mais souhaite intégrer d'autres Commissions du District.

- **Les Challenges :**

Les remises des Challenges de la saison n'ont pas encore eu lieu du fait de la problématique des équipements (délai). Les remises seront programmées en début de saison prochaine.

Le Président propose de revoir en septembre l'organisation des Challenges afin de simplifier et de redynamiser cette action.

- **La section sportive du Collège J. Crocheton à Onzain :**

Suite au problème pour la section sportive d'accéder au terrain synthétique et à ses équipements, le Président souhaite programmer avant la fin du mois de Juin une réunion avec les acteurs principaux concernés : le Président du District, le Technicien en charge de la section, le responsable de pôle, le Président du club du club local et le Collège.

- **Les services civiques :**

Tonio Lorenzo présente le bilan 2022/2023 :

- sur les 62 demandes de postes effectuées par les clubs, 42 contrats ont été établis.
- La campagne 2023/2024 est lancée. Les clubs doivent, via un formulaire disponible sur le site du District et de la Ligue, faire part de leur souhait pour le nombre de poste.

Le Président rappelle que des contrôles sur les fonctions des services civiques seront certainement effectués au sein des structures car des fraudes ont lieu sur le territoire Centre Val de Loire sur la réalité des missions menées par les jeunes.

- **Le Champions Futsal 41 :**

Le Président félicite Kévin SLITI, porteur du projet et les techniciens pour le succès de cette action. Il faut maintenant œuvrer pour pérenniser et amplifier ce championnat.

- **Divers :**

L'engagement en Coupe de France 2023/2024 doit être effectué avant le 15 juin 2023.

La cotisation d'assurance de la Mutuelle des Sportifs va augmenter la saison prochaine.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, M. Maxime MALDENT a pris le poste de Directeur Administratif et Financier au sein de la Ligue Centre-Val de Loire : félicitations !

#### 4. Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à Blois

##### Emargement des clubs de 8 h 30 à 9 h 00

##### Ouverture à 9 h 00

- Accueil par le Président du District de Football de Loir-et-Cher

##### Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 octobre 2022 publié le 25 novembre 2022.
- Proposition et approbation du budget prévisionnel de la saison 2023/2024
- Présentation des modifications réglementaires FFF
- Rapport moral du Secrétaire Général

##### Pause (initiation foot en marchant)

- Intervention de l'Equipe Technique Départementale
- Intervention du Responsable de la Commission de Discipline
- Intervention du Président du District
- Remise de récompenses
- Lieu de l'Assemblée générale d'octobre :
- Intervention des personnalités
- Clôture de l'Assemblée Générale par un verre de l'amitié

*Afin de permettre le déroulement normal de cette assemblée, cet ordre du jour pourra être modifié.*

#### 5. Validation des tarifs pour la saison 2023/2024

## Dispositions Financières Saison 2023/2024

### DROITS ADMINISTRATIFS

Validés par le Comité de Direction du 05/06/2023

#### Cotisations

* Caution nouveau club et club en reprise d'activité	500,00 €
* Club en activité	95,00 €
* Club en non activité	32,00 €
* Membre indépendant	26,00 €

#### Engagements

*Championnats Départementaux*

* Départemental 1	271,00 €
* Départemental 2	254,00 €
* Départemental 3	238,00 €
* Départemental 4	190,00 €
* U18	71,00 €
* U17	63,00 €
* U15	55,00 €
* U13	44,00 €
* Féminines Seniors	108,00 €
* U19 F	44,00 €
* U15 F	38,00 €
* U13 F	38,00 €
* Futsal Seniors	33,00 €
<b><i>Coupes Départementales : engagement simple</i></b>	
* Coupe de Loir et Cher Seniors	72,00 €
* Coupe de District	62,00 €
* Coupe des Châteaux	62,00 €
* Coupe U18	52,00 €
* Coupe U15	52,00 €
* Coupe Féminine Seniors à 11	41,00 €
* Coupe Féminine Seniors à 8	41,00 €
* Coupe U19 F	41,00 €
* Coupe U15 F	31,00 €
* Coupe Futsal Seniors (Masculin ou Feminiens)	41,00 €
* Coupe Futsal Jeunes	31,00 €
<b><i>Critériums et Plateaux</i></b>	
* U11	38,00 €
* U9	27,00 €
* U7	20,00 €
* Journée JND U7/U9 par équipe	20,00 €
* U11 F	27,00 €
* U8 F	19,00 €
<b><i>Tournois</i></b>	
* Seniors et Jeunes	Gratuit
<b><i>Engagements hors délais et retraits hors délais</i></b>	
* Engagements d'équipes seniors en championnat entre la date de clôture des engagements et la date de début du championnat concerné (hors délais)	Droit d'engagement majoré de 50 %
* Retraits d'équipes seniors et jeunes avant la date de début du championnat concerné	Droit d'engagement
<b>Provision Frais d'Arbitrage</b>	
* Départemental 1	450,00 €

* Départemental 2	170,00 €
<b>Frais de Dossier</b>	
* Confirmation de réserve et réclamations	90,00 €
* Appel (Sportif et Disciplinaire) auprès des Commissions d'Appel	220,00 €
* Dossier soumis à instruction	220,00 €
<b>Forfaits</b>	
<i>Forfaits dans les délais (avant vendredi 12 h) toutes compétitions des U13 à Seniors</i>	
* Seniors - Seniors Féminines	50,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins)	30,00 €
<i>Forfaits hors délais (après vendredi 12 h) toutes compétitions des U13 à Seniors</i>	
* Seniors - Seniors Féminines	65,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins)	45,00 €
<i>Indemnités versés par le club forfait au club adverse en cas de forfaits hors délais (après vendredi 12 h) toutes compétitions et toutes catégories</i>	
* Seniors - Seniors Féminines	30,00 €
* Jeunes (Masculins et féminins)	20,00 €
<i>Exonération des forfaits pour les catégories suivantes</i>	
* U15 D3	Forfait exonéré
* U13 D3	Forfait exonéré
<i>Forfait général</i>	
* Départemental 1 à Départemental 4 inclus	160,00 €
* Jeunes et Féminines	50,00 €
<b>SANCTIONS FINANCIERES</b> <b>Saison 2023/2024</b> Validées par le Comité de Direction du 05/06/2023	
<b>Amendes Administratives</b>	
* Absence à l'Assemblée Générale	200,00 €
* Absence non excusée à une convocation officielle devant une Commission	120,00 €
* Praticant, éducateur, dirigeant non licencié et participant à une compétition officielle	250,00 €
* Fraude d'identité	500,00 €
* Non utilisation de la FMI	50,00 €
* Transmission de la FMI après le délai autorisé (article 11 des R.G. Ligue et Districts) :	
- 1er retard et 2ème retard	20,00 €
- à partir du 3ème retard et pour les suivants	50,00 €
* Non envoi d'un document réclamé par une Commission dans les délais	70,00 €
* Absence à un stage (suite à convocation officielle)	50,00 €
<b>Amendes Arbitrage</b>	

<b>Absence d'arbitre</b>	
* 1ère absence	45,00 €
* 2ème absence	65,00 €
* 3ème absence	95,00 €
* 4ème absence	125,00 €
* 5ème absence à partir de	155,00 €
<b>Amendes administratives</b>	
* Dossier d'arbitre hors délais	60,00 €
* Indisponibilité hors délais (moins de 3 semaines)	40,00 €
* Non envoi dans les 48 h d'un rapport suite à une exclusion	50,00 €
<b>Infraction au Statut de l'Arbitrage (infraction au Statut de l'Arbitrage - Art. 46)</b>	
* Arbitre manquant D1 - D2 Seniors masculin	150,00 €
* Arbitre manquant D3 Seniors masculin	100,00 €
<b>Amendes Disciplinares</b>	
* Avertissement (carton jaune)	15,00 €
* Exclusion : second carton jaune	35,00 €
* Exclusion : carton rouge direct	75,00 €
* Rappel à l'ordre d'un club	60,00 €
* Rappel à l'ordre d'un dirigeant	60,00 €
* Match à huis clos de Départemental 1 à U18	160,00 €
* Match à huis clos avec sursis	80,00 €
* Suspension de terrain de Départemental 1 à U18, par match	160,00 €
* Suspension de terrain avec sursis	80,00 €
* Match perdu par pénalité avec - 1 point	160,00 €
* Participation à une rencontre d'un joueur suspendu	200,00 €
<b>FRAIS DE REMBOURSEMENT ET INDEMNITES</b>	
<b>Barème kilométrique (itinéraire conseillé Michelin)</b>	
<b>Remboursement missions (sur justificatifs validés)</b>	
* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,401 €
<b>Remboursement (désignations des officiels sur les compétitions)</b>	
* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,446 €
<b>Frais de déplacement du club lors d'un forfait, à la charge du club forfait</b>	
* Frais kilométriques X Nombre de kilomètres parcourus	0,401 €
<b>Remboursement de Frais (sur présentation de justificatif)</b>	
<b>Remboursement Transports</b>	
* Transports ferroviaires 2ème classe : <i>justificatif billets originaux SNCF</i>	Frais réels
* Péage : Autoroute, Parking, Parcmètre ( <i>justificatif originaux</i> )	Frais réels
* Transports urbains : <i>justificatif billets originaux</i>	Frais réels
<b>Remboursement Restauration</b>	
* Repas : <i>justificatifs originaux avec maximum 15,00€ par repas</i>	15,00 €
<b>Remboursement Hébergement</b>	
* Nuitée : <i>justificatifs originaux (après accord préalable du Trésorier ou du Président)</i>	Frais réels

<b>Indemnités d'arbitrage (hors frais de déplacement)</b>	
<i>Arbitre</i>	
* Championnat et Coupes Seniors sauf finales	32,00 €
* Championnat et Coupes Jeunes sauf finales	28,00 €
* Championnat Futsal Seniors sauf finales	20,00 €
<i>Assistants</i>	
* Championnat et Coupes Seniors sauf finales	26,00 €
* Championnat et Coupes Jeunes sauf finales	23,00 €
<i>Opérations du département technique</i>	
* Pour une rencontre	20,00 €
* Forfait journée	40,00 €

## 6. Tour de table

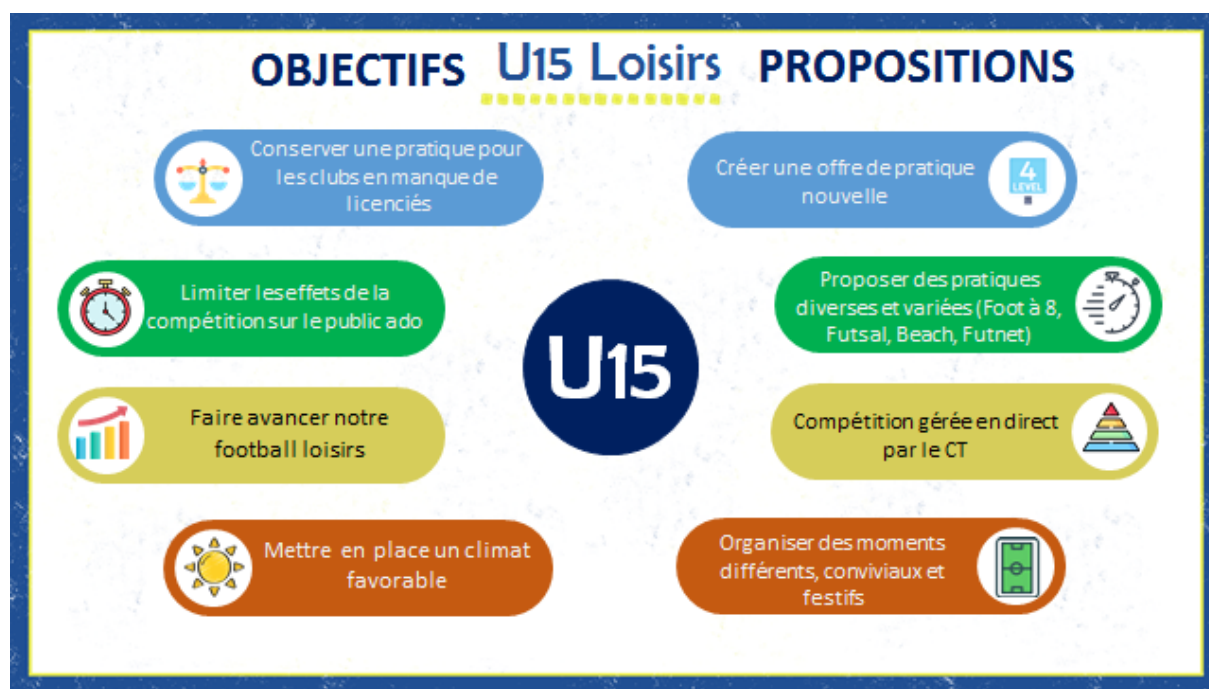
### **M. Tonio LORENZO** :

Présentation des actions techniques par Antoine EVRAS :

### **Labélisation** :

Antoine présente la liste des clubs transmise à la Ligue Centre-Val de Loire pour l'obtention des Labels.

### **Foot Loisir U15** :



**Futsal :**

Bilan du championnat « Champions Futsal »

**Football Féminin :**

Bilan pour la période de Janvier à Juin 2023

**Journée Nationale des Débutants :**

Bilan du nombre d'équipes inscrites depuis 10 ans

**Foot en marchant :**

<https://www.youtube.com/watch?v=1gnwmk-8mm0>

**Formation :**

Antoine informe les membres du Comité de Direction que 15 candidats du Loir-et-Cher ont été retenus pour la formation BMF session 2023/2024.

**M. Tony CIZEAU :**

Lors de la réunion du Comité de Direction du 27 mars dernier et pour faire suite aux courriers reçus de plusieurs clubs de Départemental 1, celui-ci avait pris la décision de solliciter le service juridique de la Fédération Française de Football concernant les mutations du club de Foot Sud 41.

Après échanges avec ce service, il nous a été proposé de suivre la décision de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage dans sa réunion du 19 décembre 2022 qui donnait droit au club de Foot Sud 41 d'avoir deux mutés maximum dans son équipe évoluant en Départemental 1.

Les membres communiquent sur ce sujet et il leur est demandé de se prononcer sur l'avis recueilli de la Fédération Française de Football.

A noter que Isabelle AUBREE n'a pas pris part au débat.

A la lecture des résultats, le Comité de Direction à la majorité des voix décide d'appliquer la décision prise sur le PV de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage en sa réunion du 19 décembre 2022 pour tous les dossiers en cours et en instance sur ce sujet.

Le Comité de Direction décide également la publication des PV de la Commission Départementale d'Appel Général qui avaient été gelés.

**M. Michaël FAURE :**

La réunion annuelle des arbitres a eu lieu le vendredi 2 juin dernier au siège du Blois Foot 41.

Environ 60 personnes présentes. La réunion s'est bien passée.

Le classement des arbitres sera communiqué la semaine prochaine.

Deux jeunes arbitres, Lina AIT MOUSSA (Ville/Clercs LP) et KERIAN JOLI CAQUET (Chouzy/Onzain AS) ont participé au Festival U13 à Cap Breton des 03 et 04 juin.

3 candidats ont passé la théorie Ligue le samedi 03 juin. Les tests physiques sont programmés le 24 juin.

A ce jour, une dizaine d'arrêt chez les arbitres est recensée.

**M. Dominique COURAULT :**

Le budget prévisionnel de la saison 2023/2024 va être finalisé avec le cabinet Orcom.

**Mme Christelle LOUET :**

Elle sera présente à l'anniversaire des 100 ans du club de Cheverny/Cour-Cheverny le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à 17 h 30.

Le Président informe que MM. Daniel GIRAUD et Michael FAURE seront présents à l'anniversaire des 100 ans du club de Souday L.S le 1<sup>er</sup> Juillet 2023 et MM. Jean-Michel DENONIN et Jean-François CAUME seront présents à l'anniversaire des 100 ans du club de Chitenay/Cellettes US.


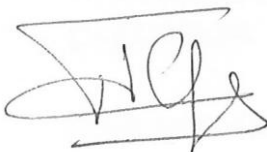


**M. Jean-François CAUME :**

Un mini-bus montre des signes de faiblesse... Une étude va être faite auprès de différents concessionnaires pour chiffrer le montant des travaux avant une prise de décision.

Prochaine réunion : **Lundi 4 septembre 2023 à 19 h 00**

La réunion est close à **22 h 00**.

Le Président	Le Secrétaire Général
M. Laurent LEGENDRE	M. Tony CIZEAU
	

**Publié le 21 juin 2023**